



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

20 / 03 / 2014

Dossier complet le

20 / 03 / 2014

N° d'enregistrement

F05214P0031

1. Intitulé du projet

ZA villeuneuve III

2. Identification du maître d'ouvrage ou du postulant

2.1 Personne physique

Nom

CHAISNEAU

Prénom

PAUL

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat mixte du Pays de Craon

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Président

RCS / SIRET

2 5 5 3 0 0 2 1 2 0 0 0 8 1

Forme juridique

8411

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères applicables à l'article R.122-2 du code de l'environnement et dimensionnement de la zone d'impact

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33 : ZAC, Permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée à la date de dépôt de la demande d'un PLU sans évaluation environnementale	Travaux, constructions et aménagements réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette couvre une surface supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création de 10 lots de 3000 à 5000m² à vocation artisanale dans la continuité de la zone d'activités existante.

4.2 Objectifs du projet

Poursuite de l'urbanisation du secteur de Villeneuve en viabilisant une troisième tranche sur la zone d'activités.

L'objectif étant de proposer un site d'accueil pour les activités artisanales et petit industriels éventuellement dans le respect des objectifs du SCOT, du PLU et le code de l'environnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Création d'une troisième zone d'activités "Villeneuve III"

- Viabilisation des terrains : voirie, réseaux souples et réseaux
- Construction des lots privés
- Travaux de finition

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La création de la zone d'activités.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Périmètre du projet:	32 597 m ²
Surface plancher:	29 472 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 ° 58 ' 04 " 0 Lat. 47 ° 50 ' 25 " 0

ZA de Villeneuve
53400 CRAON

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

CRAON

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non ^x

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

^x

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le programme de travaux concerne le projet et est défini au Permis d'aménager

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le parcellaire du projet est aujourd'hui occupé par des terres agricoles et de cultures

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Les terrains sont classés 1AUe au PLU de CRAON approuvé le 22 septembre 2011

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Les parcelles concernées sont les sections F n° s170, 420, 423, 586p

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non** X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral du 29 novembre 2009 portant sur l'infrastructure de transports terrestres et isolement acoustique des bâtiments d'habitation. Le périmètre du projet n'est pas concerné.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Inventaire zone humide réalisé sur la zone d'étude conformément à l'arrêté du 24 juin 2008, amendé par l'arrêté du 1 octobre 2009, qui précise les caractéristiques de la végétation, des habitats et des sols des zones humides. Absence de zone humide au sein du périmètre.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est couverte par un PPRI: Plan de Prévention du risque Inondation (15 novembre 200). Le projet se situe en dehors des zones classées à risque.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source basias et Basol
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est localisé à 40 kms. C'est un site d'intérêt communautaire nommé "Basses vallées angevines aval de la rivière Mayenne et prairies de Baumette (FR5200630).Le projet n'a aucun impact sur ce site.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'agglomération de Craon est concerné par des zones de protection des monuments historiques, protection des sites, ZPPAUP. Ces secteurs sont notifiés au PLU (Plan des servitudes d'utilité publique). Le projet se situe en dehors de ces périmètres de protection

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les excédents de terre végétale seront réutilisés sur place alors que les excédents de terre inférieure seront évacués du site. L'ensemble des déblais de chantier sera évacué en décharge.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles du projet sont aujourd'hui en culture. Il n'existe aucun milieu de fort intérêt écologique. Le linéaire de haies qui existe en périphérie Ouest, notifié au PLU dans les haies bocagères à conserver, est protégé. La limite du périmètre de la ZA se situe à 6 m de cette haie afin d'assurer l'accès au parcellaire agricole environnant et à l'entretien de la haie.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de l'opération est actuellement utilisé pour des cultures, mais il est classé en zone urbanisable au PLU actuel. Il y aura alors impact sur l'activité agricole.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les risques "transport de Gaz naturel" et "transport de matières dangereuses", sont notifiés au PLU. Le secteur de "Villeneuve III" n'est pas concerné
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est classée en zone de sismicité faible (2).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Les axes de circulation seront équipés d'éclairages publics nocturnes conformes à la réglementation en vigueur.</p>
<p>Pollutions</p>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>Le projet va engendrer une imperméabilisation des parcelles. Le projet de gestion qualitative et quantitative des eaux pluviales avant rejet dans les réseaux communaux puis au milieu naturel, l'Oudon, a fait l'objet d'un "porter à connaissance" pour la commune. Le transfert des eaux pluviales dans le périmètre du projet se fera majoritairement par des fossés. Une zone de rétention existante à l'aval de la ZA sera modifiée pour assurer la gestion des eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>La création de la ZA va générer une hausse de la population active. Les eaux usées du projet seront dirigées vers la station d'épuration de type boues activées de 28 333 EH de Craon. Au vu de la charge apportée actuellement (51%), la charge supplémentaire engendrée par la zone artisanale pourra être traitée par la station.</p>
<p>Patrimoine / Cadre de vie / Population</p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>La création de la ZA va générer une hausse de la population active. Les aménagements ne concerne uniquement les travaux propres à la ZA. Aucun aménagement annexe n'est à prévoir pour permettre la réalisation de ce projet (conformité STEP, utilisation des voiries d'accès existantes...</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non ^x Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non ^x Si oui, décrivez lesquelles :

7. Autre évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est entièrement situé sur des terres agricoles (cultures, prairies).

Il constitue la continuité de la Zone d'activités existante, au Nord depuis laquelle sera réalisée l'accès.

Cette zone d'activités, nommée "Villeneuve III", notifiée au PLU, est le dernier secteur d'urbanisation voué à de l'activités sur le secteur.

la Haie située à l'Ouest du périmètre est maintenue, et protégée. Le décalage de la limite de la ZA permet de préserver cette haie, ainsi que l'accès aux parcelles agricoles.

Aucun cours d'eau, mare, milieu humide n'a été identifié dans la périmètre du projet ou à proximité. Le projet n'aura pas d'incidence sur les milieux aquatiques ou sur la biodiversité.

Nous pensons que notre projet est donc dispensé d'étude d'impact, dans la mesure où il a déjà intégré l'ensemble des problématiques environnementales existantes (EU, EP, Haies et talus, ZH...).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Craon

le 18.03.2014

Signature

